

Ce début d'année 2022 a été marqué par une activité judiciaire relativement calme au niveau des 2 dossiers les plus importants en cours de gestion avec le concours d'autres associations environnementales (Blaire & Berder).

Nous préparons l'AG 2022 qui statuera sur les comptes 2021 ; elle se tiendra le vendredi 26 août 2022 dès 17h30.

La dernière action récente concerne l'[Atlas de la Biodiversité Communale](#) auquel le conseil municipal de Baden a décidé de participer.

Suite appel à candidature, AGM a proposé la sienne qui a été validée et va donc étudier des activités qui seront soumises et présentées au groupe de travail municipal.

Les AGM continuent d'être pleinement associés aux actions du PNR.

Pour rappel, Gaëlle Crequer, votre trésorière représente l'association au sein du bureau du Conseil des Associations et votre président en exercice est délégué général auprès du conseil syndical des élus du Parc.

En début d'année, le Parc a sollicité le bureau du Conseil des associations pour qu'il s'exprime sur le tourisme durable par les voix de 3 associations désignées et validées par le conseil.

Il nous a été demandé un avis sur quel équilibre entre préservation de l'environnement et développement touristique traité dans le 13ème numéro du magazine du parc "[printemps-été 2022](#)".

Au cours d'une réunion du bureau, les idées des uns et des autres ont été transmises et traitées de manière participative à l'ensemble du Conseil des Associations, dont plusieurs membres se sont à leur tour exprimés.

Une synthèse en a été extraite, permettant au journaliste d'écrire l'article ci-dessous, sous format d'interview croisé :

Conseil des associations du Parc

“ Trouver l'équilibre entre préservation de l'environnement et développement touristique ”

Le Parc s'appuie sur plusieurs instances très en lien avec son territoire, dont son Conseil des associations, particulièrement engagé sur les questions de la préservation du Golfe. Interview croisée de trois de ses représentants, **Patrick Ageron**, des Amis du Golfe (protection du littoral), Délégué général du Conseil, **Guy Legrand**, d'Eau et rivières de Bretagne (préservation de la qualité des eaux), et **Maryvonne Fayolle**, de Bicyrhuyts (usage du vélo).



Patrick Ageron

Quels sont les enjeux liés au tourisme durable pour le Conseil des associations ?

Patrick Ageron (PA) : Il faut parvenir à articuler les modes de déplacement, de production et de consommation liés au tourisme en associant les populations et les collectivités. A nous de faire preuve de pédagogie pour convaincre de l'importance de préserver le Golfe et à nous prémunir contre la sur-urbanisation.

Guy Legrand (GL) : Le principal enjeu, pour nous, est la capacité d'accueil de notre territoire par rapport à la ressource en eau, du point de vue quantitatif et qualitatif. On ne peut pas envisager un développement touristique sans vérifier la disponibilité de la ressource, tout comme on ne peut envisager un territoire durable sans envisager l'ensemble des activités et leurs interactions.

Maryvonne Fayolle (MF) : Face à la saturation des routes pendant la saison estivale, il est primordial de sensibiliser les populations, locales comme touristiques, aux atouts du vélo. Le Plan Vélo doit être l'un des outils de cette sensibilisation.



Guy Legrand

Quelles difficultés constatez-vous ?

GL : Le tourisme nourrit un paradoxe : il détruit ce qui fait son attractivité. La difficulté principale est donc de trouver un équilibre entre la préservation de l'environnement et le développement touristique.

PA : Je vois plusieurs obstacles : l'urbanisation des zones littorales, l'absence de décision forte sur la question du taux de résidences secondaires et leur impact social sur la population locale.

MF : Nous faisons le même constat. Les difficultés sont toujours liées aux questions de volonté politique et à l'inertie du système administratif. Il est urgent de mettre en place des itinéraires vélos sécurisés, séparés des routes par des bandes végétales qui captent les micro-polluants.

Quelles avancées avez-vous déjà enregistrées ?

GL : Nous sommes parvenus à lier le maintien des zones humides avec les problématiques d'urbanisation. Désormais, les communes doivent intégrer les zones humides dans leurs Plans locaux d'urbanisme (PLU). C'est un vrai succès dans le dialogue avec les élus.



Maryvonne Fayolle

PA : Nos succès, ce sont surtout les décisions de justice obtenues en faveur de l'application des lois et sans parti pris ! Dans un autre domaine, nous ne pouvons qu'être satisfaits quand les communes entretiennent « leurs sentiers côtiers ». Il en va de même quand les propriétaires, riverains du sentier côtier, participent en comprenant l'importance d'agir pour sa conservation contre notamment l'érosion.

MF : L'ouverture de nouveaux chemins, la qualité des revêtements, la signalétique, le stationnement vélo... Tout ce qui contribue à faire du vélo une réelle alternative en matière de déplacements, est une victoire. ✨

Deux publications du Conseil pour un tourisme durable



Au cours de ce 1er semestre 2022, la création de 2 groupes de travail a été effectuée au sein de votre association.

Un premier groupe (**GT PLU**), destiné aux réflexions sur le PLU de Baden, de nouveau en chantier, participera à l'enquête publique.

Nous avons été sollicités pour participer à une première [réunion de présentation et d'échanges sur le PADD](#) en qualité de [PPA \(personnes publiques associées\)](#) le 31 janvier 2022 qui a donné lieu à un compte-rendu rappelant les avis de ceux qui ont souhaité se prononcer et que vous pouvez télécharger en cliquant ci-dessous :

COMMUNE DE BADEN	
RÉVISION DU P.L.U.	
COMPTE – RENDU DE RÉUNION	
<p><u>Commune de BADEN :</u></p> <p>Patrick EVENO, Maire Jean-René JAOUEN, Adjoint Yannick LE HELLEY, Adjoint Bertrand CUVILLIER, Adjoint Joël BIGNON, Conseiller municipal délégué Marie-Françoise SELO-BEGUIN, Conseillère municipale Anita ALLAIN-LE PORT, Conseillère municipale Patrick PIQUET, Conseiller municipal Sophie BODIN, Conseillère municipale</p> <p>Valérie LE ROCH, Directrice Générale des Services Corinne LE VIGOUROUX, Responsable Service Urbanisme</p> <p><u>Personnes Publiques Associées :</u></p> <p>Alban DOMERGUE, DDTM/SUH, représentant le Préfet Patrick LALY, DDTM/SUH Nathalie MORINIAUX, GMVA Anne GEOFFROY, CRC Claire HERISSET, Morbihan Energies André GUILLEMOT, Commune de Ploeren Dominique VITOUX, Amis du Golfe du Morbihan Patrick AGERON, Amis du Golfe du Morbihan Gaëlle CREQUER, Amis du Golfe du Morbihan</p> <p><u>Bureaux d'études :</u></p> <p>Joris LE DIREACH, urbaniste – URBACTION</p> <p><u>Absents excusés :</u></p> <p>Anne-Elen LE PAVEC, CCI Béatrice NIVOY, SAGE GMRE</p>	<p><u>Objet :</u></p> <p>9^{ème} réunion : Présentation de la nouvelle version du PADD aux Personnes Publiques Associées</p> <p><u>Date :</u> 31 janvier 2022</p> <p><u>Rédacteur :</u></p> <div style="text-align: center;"> URBACTION</div>

*Un second groupe AGM nommé **GT Hydroliennes** a été chargé de récolter toutes les informations auprès de tout interlocuteur de manière à établir un rapport que vous trouverez → [ICI](#).*

En outre, dans le cadre du Conseil des associations du Parc, une réunion de travail du bureau des associations a été tenue avant le démarrage de l'enquête publique du 13 juillet.

Un compte-rendu de réunion est téléchargeable → [ICI](#) !

Bien sûr nous vous invitons à participer à cette enquête publique, c'est votre droit le plus strict.

Toutes les infos nécessaires sont consultables et téléchargeables dans les chapitres 6 à 9 du dossier : Hydrolien en cliquant [ICI](#) !

Quant à la vie de l'association, le CA souhaite continuer à impliquer les adhérent.e.s. !

N'hésitez pas à donner avis, suggestions, sujets dont vous souhaiteriez qu'ils soient traités en utilisant ce lien :

<https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/comment-nous-contacter/>

Nous souhaitons à toutes et tous d'excellents moments estivaux.

Bien amicalement

Patrick Ageron

Pour le CA d'AGM.

Janv > Juillet 2022